



## Demande de dérogation scolaire

DEROGATION INTERNE DEROGATION ENTRANTE 

Tel le stipule le règlement, la demande de dérogation doit rester une exception au principe d'inscription de chaque enfant dans l'école dont il dépend. Elle est étudiée dans la limite de la capacité d'accueil des écoles, fixée chaque année par l'inspecteur de l'académie dans le cadre de la carte scolaire (article D.211-9 du Code de l'éducation).

**Elle sera acceptée sous réserve des places disponibles et après admission des enfants du secteur.**

### Cadre réservé au service Education

DATE DE RECEPTION DU SERVICE SCOLAIRE : \_\_\_\_\_

AVIS DU COMITE DE DEROGATION SCOLAIRE du \_\_\_\_\_

 ACCORD       REFUS

MOTIF : \_\_\_\_\_

Ecole demandée : \_\_\_\_\_ Ecole de secteur : \_\_\_\_\_

Niveau scolaire demandé à la rentrée 26/27 : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Sexe :      F       M 

### Représentant légal de l'enfant

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Père  Mère 

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### Motif(s) de la demande

 Frères/sœurs déjà scolarisés dans le secteur de l'école sollicitée :

Nom, prénom : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_ Niveau en 25/26 : \_\_\_\_\_

 site bilingue       classe ULISUniquement si les 2 parents travaillent Grands-parents gardant l'enfant pendant les temps périscolaires assistante maternelle gardant l'enfant pendant les temps périscolaires autre motif : \_\_\_\_\_

ou joindre un exposé des motifs .

*Je soussigné(e), demandeur ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions du règlement des dérogations de périmètre scolaire de la Ville d'Ostwald et certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies.*

Date :

Signature :



## Demande de dérogation scolaire

### Pièces justificatives à joindre au dossier :

(cf règlement commission dérogations scolaires site internet [www.ville-Ostwald.fr/rubrique enfance jeunesse](http://www.ville-Ostwald.fr/rubrique_enfance_jeunesse))

- copie d'un justificatif du domicile ou réside l'enfant (facture – de 3 mois)
- copie du livret de famille
- Tout autre justificatif que vous jugerez utile pour motiver la demande

### Si les 2 parents travaillent et l'enfant est gardé par les grands-parents/ou une assistante maternelle :

- Dernier bulletin de salaire du (des) responsables légaux de l'enfant ou copie de la carte de demandeur d'emploi daté de – de 3 mois
- Attestation sur l'honneur de la personne ayant la garde de l'enfant pendant les temps périscolaires (voir ci-dessous)
- Photocopie du livret de famille attestant du lien de parenté (grands parents)
- Justificatif de domicile des grands parents
- Justificatif de domicile de – de 3 mois de l'ASMAT
- Copie du dernier décompte des cotisations PAJE, ou contrat travail

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A remplir et joindre au dossier par la personne en charge de l'enfant lors des temps périscolaires

Grands parents  Assistante Maternelle

Je soussigné (e) NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

Atteste sur l'honneur avoir en charge la garde de l'enfant : NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
pendant les temps périscolaires (midi et après la classe).

Date et signature :

## Demande de dérogation de périmètre scolaire 2026/2027 Dérogation entrante



### Avis du Maire de la commune de résidence

Pour les motifs évoqués ci-avant (page 1), la famille a sollicité **une dérogation entrante pour une école d'Ostwald**.

*La participation aux dépenses scolaires engagées pour l'accueil de l'enfant par la commune de résidence de la famille peut conditionner l'examen et l'acceptation de la dérogation.*

#### Le Maire est favorable à cette demande de dérogation

- sans prise en charge des frais de scolarité inhérents à l'accueil de l'enfant (article L212-8 du Code de l'Education)
- avec prise en charge des frais de scolarité inhérents à l'accueil de l'enfant (article L212-8 du Code de l'Education)

#### Le Maire s'oppose au départ de l'enfant pour les motifs suivants :

.....  
.....

Date :

Cachet et signature :